



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

EDF

Question écrite n° 21593

## Texte de la question

Sans mettre en opposition la centrale thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône) à celle de Bouchain (Nord), il y a suffisamment de besoins énergétiques dans le pays pour maintenir, pour développer l'activité de ces deux centrales. En effet, l'ampleur des besoins non satisfaits conduit à investir dans les centrales de Gardanne et de Bouchain et ce eu égard à notre indépendance énergétique. M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la préservation, le développement et la valorisation des atouts nationaux producteurs d'énergie en lien avec les enjeux d'emplois, technologiques et industriels, sans oublier la diversification des sources d'énergie, notamment avec l'utilisation du charbon national dans le thermique classique avec la rénovation et la construction des groupes à chaudières à lits fluidisés circulants. Aussi il lui demande ce qu'il entend mettre en oeuvre pour assurer la pérennité de la centrale de Bouchain.

## Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à l'industrie a eu l'occasion d'évoquer le développement des différentes filières de production d'électricité devant l'Assemblée nationale, le 21 janvier dernier, lors du débat sur la politique énergétique française, puis plus récemment à l'occasion du premier examen du projet de loi sur le développement et la modernisation du service public de l'électricité. Le parc de production électrique permet aujourd'hui de répondre globalement à nos besoins, compte tenu de l'évolution modérée de la consommation d'électricité. Il convient toutefois de préparer les choix énergétiques et technologiques futurs. A cet égard, les moyens de production d'électricité seront mis en place dans le cadre de sa programmation pluriannuelle des investissements qui découlera de la future loi sur le développement et la modernisation du service public de l'électricité. Dans ce cas, la compétitivité à moyen et long terme des différentes filières de production devra être appréciée en prenant également en compte les considérations relatives à la sécurité d'approvisionnement et à l'environnement. Il convient en particulier de se féliciter de l'avance technologique de la France dans le domaine des techniques de combustion « propre » du charbon, dont le « lit fluidifié circulant » constitue la vitrine. Lors de son intervention du 21 janvier dernier devant l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat à l'industrie a annoncé la mise à l'étude sur le site de Gardanne d'une nouvelle installation de production basée sur cette technique. La centrale de Bouchain évoquée dans la question sera, comme par le passé, appelée à contribuer à l'alimentation du système électrique. Pour ce faire, doivent être réparés les dégâts causés par un incendie récent. Diverses solutions sont étudiées dans la perspective d'une prochaine remise en service.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21593

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 novembre 1998, page 6244

**Réponse publiée le** : 3 mai 1999, page 2692